

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE LAVIOLETTE - SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 5 DÉCEMBRE 2024**

Séance extraordinaire tenue le 5^e jour du mois de décembre 2024 à 18h30 à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Aucune personne n'assiste à cette assemblée.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, madame Marylène Ménard, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller, monsieur Clément Pratte, conseiller, formant quorum et siégeant sous la présidence de madame Julie Régis, mairesse suppléante. Monsieur Martin Chaput est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Luc Dostaler, maire, n'est pas présent et son absence est motivée.

Un avis de convocation a été signifié par courriel à chacun des membres du conseil municipal le 27 novembre 2024 entre 11h et 12h attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier, pour être tenue le 5^e jour du mois de décembre 2024 à 18h30 et qu'il y serait pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement de taxation applicable pour le budget 2025
- 2- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement de tarification des biens et des services municipaux
- 3- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement modifiant le règlement d'emprunt numéro 849 décrétant des dépenses en immobilisations

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT –
RÈGLEMENT DE TAXATION APPLICABLE AU BUDGET 2025**

Monsieur Clément Pratte donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement de taxation applicable pour le budget 2025.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT –
RÈGLEMENT DE TARIFICATION DES BIENS ET DES SERVICES
MUNICIPAUX**

Monsieur Daniel Duchemin donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement de tarification des biens et des services municipaux.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT –
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 849
DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Monsieur Jacques Trépanier donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement modifiant le règlement d'emprunt numéro 849 décrétant des dépenses en immobilisations.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

LEVÉE DE LA SÉANCE
2024-12-160

Il est proposé par madame Marylène Ménard, appuyé par monsieur Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé, madame Julie Régis, mairesse suppléante, lève la séance à 18h35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

S/ _____ S/ _____
Mairesse suppléante Directeur général et greffier-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ _____
Maire
